



RAPPORT DE SUIVI DES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES 2025 – Version finale

Suivi environnemental du réaménagement de la rue Jacques-Cartier à
Gatineau (2025-2029)

N/Réf. Avizo : 24-0612

Préparé par : Edouard Morin, M.Sc, biologiste.

Date : 28 octobre 2025

Ville de Gatineau

Rapport de suivi des espèces végétales exotiques envahissantes 2025 – Version finale

Suivi environnemental du réaménagement de la rue Jacques-Cartier à Gatineau (2025-2029)

Représentant du client :

Monsieur Conrad Allie, ing., PMP
Infrastructures et projets
Ville de Gatineau
C.P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9

DOSSIER AVIZO : 24-0612

ÉMIS LE : 28 octobre 2025

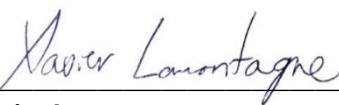


PRÉPARÉ/RÉDIGÉ PAR :

Edouard Morin, M. Sc., biologiste
Chargé de projet



VÉRIFIER/APPROUVÉ PAR :



Xavier Lamontagne, M. Sc., biologiste
Chargé de projet

HISTORIQUE DES RÉVISIONS :

No	Date	Description	Préparé par :
00	2025-10-03	Émission	EM
01	2025-10-28	Version finale	EM

Note importante :

Cette version remplace et annule toute version précédente, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite d'Avizo Experts-Conseils inc.

Les résultats, de même que les conclusions qui s'y rattachent, ne se rapportent qu'aux données récoltées lors de cette expertise, sous les conditions rencontrées lors de la réalisation du mandat.

Avis juridique

Le présent rapport a été préparé par Avizo Experts-Conseils inc. pour le compte du client.

Toute utilisation qu'une tierce partie fera de ce rapport ou toute action ou décision prise sur son fondement demeure la responsabilité de ladite partie. Avizo Experts-Conseils inc. ne peut être tenue responsable des dommages subis, le cas échéant, résultant des décisions prises ou des actions posées par un tiers en vertu du présent document.

Table des matières

1	MISE EN CONTEXTE	1
2	IDENTIFICATION DE L'AIRE D'ÉTUDE	1
3	MÉTHODOLOGIE	2
4	RÉSULTATS.....	4
4.1	INVENTAIRE 2025	4
4.2	ÉVOLUTION PAR RAPPORT AU SUIVI DE CIMA+ (2013).....	4
5	CONCLUSIONS	5
6	RECOMMANDATIONS	6
7	RÉFÉRENCES.....	6

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE A Cartes 1-10

ANNEXE B Rapport photographique

1 MISE EN CONTEXTE

La Ville de Gatineau (ci-après « la Ville ») a mandaté Avizo Experts-Conseils (ci-après « Avizo ») dans le but d'effectuer un suivi des mesures de mitigation/compensation qui ont été appliquées dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue Jacques-Cartier.

Les obligations de suivis environnementaux découlent de conditions ayant été formulées dans le décret 649-2013 émis par le gouvernement du Québec le 19 juin 2013, lequel a ensuite été modifié par le décret 291-2014 émis par le gouvernement du Québec le 26 mars 2014.

La Ville s'est engagée à effectuer le suivi de l'implantation et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) dans l'aire de compensation de l'habitat du poisson.

Ce suivi vise à :

- Documenter l'évolution de l'implantation de nouvelles EVEE;
- Documenter l'évolution de la superficie des colonies existantes connues;
- Effectuer une comparaison des résultats avec les données de CIMA+ (2013) et établir une nouvelle base pour le suivi sur 5 ans qu'Avizo débute en 2025 jusqu'en 2029;
- Formuler des recommandations relativement à l'évolution des plantes exotiques envahissantes et les actions à prendre pour les contrôler.

Le présent rapport présente les résultats du premier suivi (**2025-2027-2029**), effectué en juillet 2025, conformément à la méthodologie décrite au Plan méthodologique Avizo (2025).

2 IDENTIFICATION DE L'AIRE D'ÉTUDE

Le site dédié à la compensation d'habitat pour le poisson est d'une superficie approximative de 50 790 m² et est localisé sur un terrain vacant situé au sud-ouest de l'intersection des rues Jacques-Cartier et Saint-Louis sur le territoire de la ville de Gatineau. La zone d'étude correspond aux lots 5 515 891 et 4 473 030 du Cadastre du Québec. Les cartes de l'annexe A présentent bien la localisation de cette aire d'étude.

3 MÉTHODOLOGIE

Le suivi des EVEC a été réalisé selon la section 2.3 du Plan méthodologique (Avizo, 2025), dont les grandes lignes sont résumées dans la présente section. Celui-ci actualise et reprend le protocole de l'annexe E de l'étude de CIMA+ (2013).

Les espèces envahissantes faisant partie du suivi 2025-2029 sont les espèces observées lors de l'étude de CIMA+ (2013), en plus des autres EVEC considérées comme prioritaires par le MELCCFP. Ainsi, la liste des espèces incluses dans le suivi est la suivante:

- Alliaire officinale (*Alliaria petiolata*) ;
- Alpiste roseau (*Phalaris arundinacea* var. *arundinacea*) ;
- Berce commune (*Heracleum sphondylium*) ;
- Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) ;
- Butome à ombelle (*Butomus umbellatus*) ;
- Châtaigne d'eau (*Trapa natans*) ;
- Dompte-venin de Russie (*Vincetoxicum rossicum*) ;
- Dompte-venin noir (*Vincetoxicum nigrum*) ;
- Érable à Giguère (*Acer negundo*) ;
- Érable de Norvège (*Acer platanoides*) ;
- Hydrocharide grenouillette (*Hydrocharis morsus-ranae*) ;
- Impatiente glanduleuse (*Impatiens glandulifera*) ;
- Myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum*) ;
- Nerprun bourdaine (*Frangula alnus*) ;
- Nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*) ;
- Potamogeton crépu (*Potamogeton crispus*) ;
- Renouée de Bohême (*Reynoutria ×bohemica*) ;
- Renouée de Sakhaline (*Reynoutria sachalinensis*) ;
- Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) ;
- Roseau commun (*Phragmites australis* subsp. *australis*) ;
- Salicaire commune (*Lythrum salicaria*) ;
- Stratiote faux-aloès (*Stratiotes aloides*).

Préalablement aux travaux de terrain, les principales informations géospatiales ont été exportées vers un logiciel de SIG sur une tablette électronique pour faciliter la prise de données sur le terrain. La cartographie incluait notamment la délimitation du site à l'étude ainsi que des transects parallèles avec un écart d'environ 15 m l'un de l'autre, de manière à couvrir l'ensemble de l'aire d'étude. La délimitation de l'aire d'étude et des transects est présentée à la carte 1 de l'annexe A.

La méthode utilisée sur le terrain s'est divisée en trois étapes. Les relevés terrain ont été effectués entre le 22 et le 24 juillet 2025 par Edouard Morin, biologiste, M. Sc. et Xavier Lamontagne, biologiste, M. Sc.

La première étape a consisté à parcourir à pied chacun des transects, où les limites des colonies d'EVEC ont été fixées en saisissant un point GPS. La deuxième étape a consisté en une délimitation plus fine de

chacune des colonies repérées à la 1^{ère} étape, afin que chacune d'elles soit représentée par un polygone dans le SIG. La troisième étape a consisté à situer une station d'évaluation de densité dans chacune des colonies à un endroit jugé représentatif. Les stations, d'une forme circulaire, ont eu une superficie équivalente à un rayon 10 mètres pour la strate arborescente et de 5 mètres pour les strates arbustives et herbacées. Le pourcentage de recouvrement absolu de l'EVEE a été évalué visuellement et classé dans l'une des 5 catégories de recouvrement suivantes :

- 1 à 5 % ;
- 6 à 25 % ;
- 26 à 50 % ;
- 51 à 75 % ;
- 75 %.

Au niveau de la cartographie, une même colonie d'EVEE présentant différents pourcentages de densité a été divisée en deux polygones distincts afin de mieux refléter les observations sur le site. La densité des stations a été d'au moins une par 350 m² de colonie d'EVEE, avec au minimum une station par colonie.

Les individus ou les très petites colonies observées à l'extérieur des grandes colonies ont été relevés à l'aide d'un point GPS et indiqués sur les cartes dans le rapport de suivi.

Pour les espèces arborescentes, telles que l'érable à Giguère (*Acer negundo*) dont la majorité des individus rencontrés étaient matures et de grande taille, il a été jugé plus approprié de géoréférencer chaque individu de façon ponctuelle plutôt que d'utiliser une estimation surfacique. D'abord, parce que le recouvrement foliaire des arbres peut donner une impression exagérée du niveau d'invasion, c'est-à-dire qu'un seul individu mature de grande dimension est susceptible de couvrir une très grande superficie, ce qui ne reflète pas fidèlement l'ampleur réelle de l'envahissement. Ensuite parce que les données ponctuelles d'espèces arborescentes sont plus facilement comparables dans le temps qu'avec une estimation surfacique.

Des photographies représentatives du site à l'étude lors des relevés terrain ont été prises à des fins de documentation dans le rapport de suivi et sont présentées à l'annexe B.

4 RÉSULTATS

4.1 INVENTAIRE 2025

Selon les relevés effectués à l'été 2025, neuf (9) espèces végétales exotiques envahissantes ont été observées dans l'aire d'étude, soit :

- L'alliaire officinale;
- L'alpiste roseau;
- Le butome à ombelle;
- Le dompte-venin de Russie;
- L'érable à Giguère;
- Le nerprun bourdaine;
- Le nerprun cathartique;
- La renouée du Japon;
- La salicaire pourpre.

À l'exception de deux (2) espèces, soit l'alliaire officinale et l'érable à Giguère, qui sont présentes sous forme d'individus ou de petites colonies, les sept (7) autres espèces végétales sont majoritairement disposées sous forme de colonies. Pour ces sept (7) espèces, certaines présentaient également des individus ou de très petites colonies épars et séparés des colonies plus significatives.

Les résultats des inventaires de chacune des espèces sont présentés aux cartes 2 à 10 à l'annexe A. Des photographies des relevés sont présentées à l'annexe B.

4.2 ÉVOLUTION PAR RAPPORT AU SUIVI DE CIMA+ (2013)

Puisque les données géospatiales de CIMA+ (2013) n'étaient pas disponibles, il n'a pas été possible d'effectuer de superposition des superficies des deux campagnes de terrain. Ainsi, l'interprétation de l'évolution des EVEC entre 2013 et 2025 a été faite de manière qualitative.

La composition des espèces a considérablement changé par rapport au suivi de CIMA+, car quatre (4) nouvelles espèces ont été rapportées dans le suivi de 2025 par rapport à 2013, soit l'alliaire officinale, le dompte-venin de Russie, le nerprun cathartique et la renouée du Japon.

L'alliaire officinale, le dompte-venin de Russie et la renouée du Japon ont une présence marginale et ces espèces sont situées sur les remblais dans les bordures du site. **Le nerprun cathartique**, quant à lui, pour une espèce qui n'était pas présente en 2013, a connu une expansion considérable. L'emplacement et l'étendue sont comparables à celle du nerprun bourdaine.

Pour les cinq espèces qui avaient été relevées par CIMA+ et dont il est discuté ci-bas, l'étendue des colonies de la plupart de ces espèces a évolué de manière notable.

Le nerprun bourdaine a, de façon générale, connu un accroissement de son étendue par rapport à 2013, notamment dans la partie est du site. Son étendue sur les remblais dans les bordures du site est demeurée assez stable.

Le butome à ombelle a connu une réduction de son étendue dans les marais à quenouilles au nord du site, mais est plus abondant le long des zones d'eau libre à l'ouest. Certaines nouvelles colonies sont apparues le long des zones d'eau libre.

La salicaire commune est l'espèce qui a connu la plus forte augmentation de sa répartition. Cette espèce n'avait été observée qu'à une seule localité par CIMA+ en 2013 alors qu'elle est très répandue le long des zones d'eau libre et dans le marais à quenouille en 2025.

L'alpiste roseau est la seule espèce qui a connu une diminution de son étendue, dans son ensemble. Quelques colonies sont apparues, mais la partie est du site, qui présentait de vastes colonies, est maintenant davantage fragmentée en colonies plus petites et plus localisées.

Pour l'**érable à Giguère**, la comparaison des données entre 2013 et 2025 est difficile à faire étant donné la différence de la méthodologie dans la collecte des données. Toutefois, on peut statuer que, lors des deux campagnes, cette espèce est exclusivement présente sur les remblais qui bordent le site.

Les écarts constatés entre les suivis de 2013 et de 2025 peuvent être attribués à divers facteurs. La variabilité observée dans l'étendue des colonies déjà présentes est susceptible de découler de différences méthodologiques, notamment en raison de l'implication de deux équipes distinctes lors des campagnes. De plus, l'amélioration significative des outils d'identification botanique depuis 2013 a pu conduire à la détection de nouvelles espèces lors du suivi de 2025, alors que certaines ont pu avoir possiblement échappé aux observations de 2013, particulièrement dans le cas du nerprun cathartique.

5 CONCLUSIONS

Un inventaire des espèces végétales exotiques envahissantes a été effectué pour la période estivale 2025 dans l'aire de compensation de l'habitat du poisson.

Neuf (9) espèces végétales exotiques envahissantes sont présentes dans l'aire de compensation pour l'habitat du poisson, soit quatre de plus que les espèces ayant été rapportées par CIMA+ (2013). Quatre nouvelles espèces sont présentes depuis 2013 et l'étendue des cinq autres espèces déjà présentes a, pour la plupart, évolué de manière notable autant à la hausse qu'à la baisse.

Pour satisfaire les exigences de la condition 5 du décret no 649-2013, la Ville de Gatineau devra faire le suivi de leur évolution à deux autres reprises sur une période de 5 ans, soit à l'été 2027 et à l'été 2029.

6 RECOMMANDATIONS

Nous recommandons la poursuite des suivis sur les EVEC pour l'été 2027 et l'été 2029 en adoptant la même méthodologie que celle utilisée pour la réalisation du suivi 2025, afin que les données récoltées puissent être plus facilement comparables.

N'ayant que les données de deux campagnes de suivis dont la comparabilité est imparfaite, il est difficile d'établir une tendance sur l'évolution des EVEC. Ainsi, en l'absence d'une tendance claire avec données comparables, nous ne recommandons pas d'intervention active de contrôle des espèces exotiques envahissantes dans l'aire d'étude pour le moment. La comparaison entre les inventaires de 2027 et de 2025 permettra possiblement de dégager une tendance.

7 RÉFÉRENCES

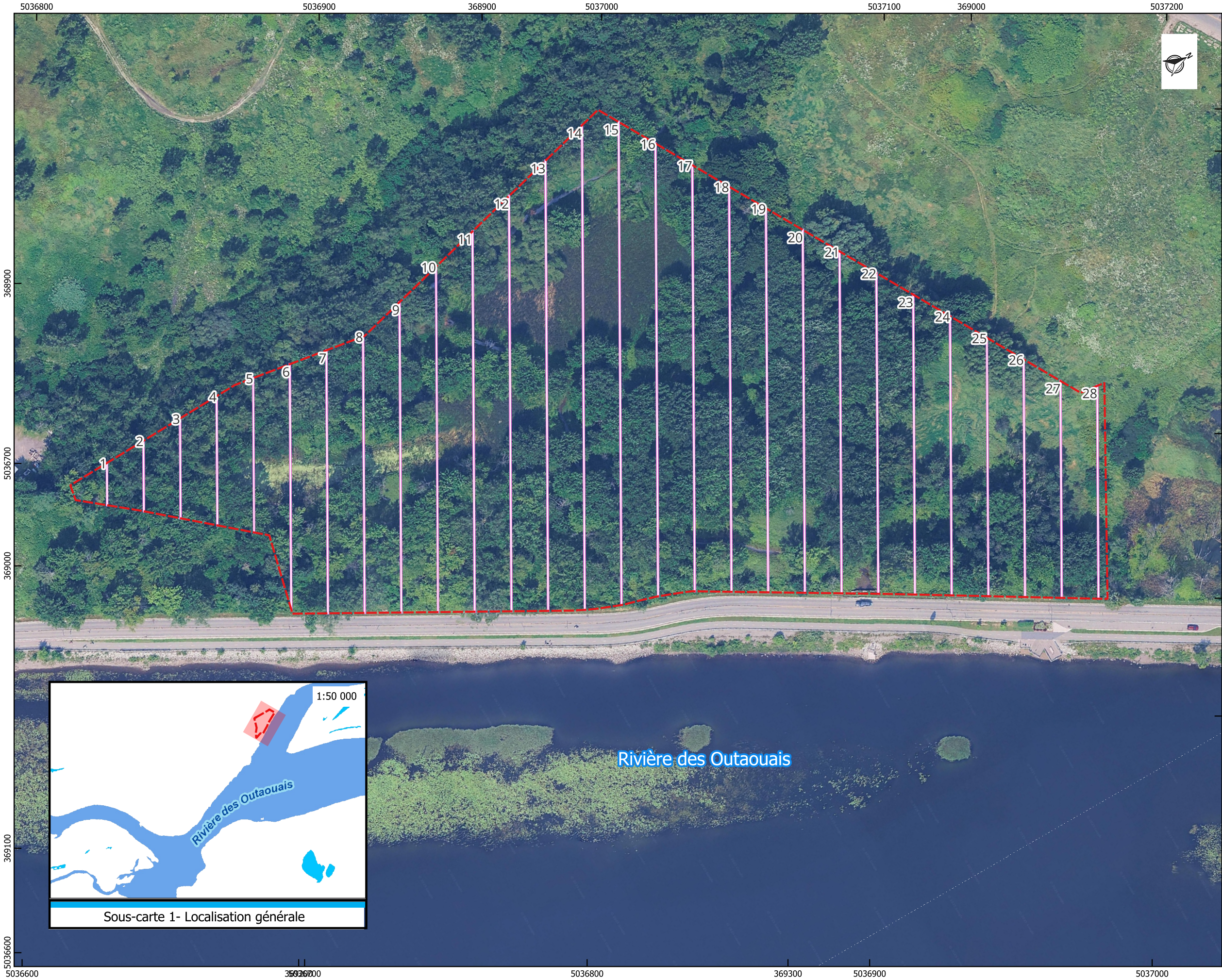
Avizo Experts-Conseil, 2025. *Plan méthodologique – Suivi environnemental du réaménagement de la rue Jacques-Cartier à Gatineau (2025-2029)*. Projet no. 24-0612. 17 p., 1 annexe.

CIMA+, 2013. *Rapport de suivi des plantes exotiques envahissantes – Réaménagement de la rue Jacques-Cartier, Gatineau, Québec*. Projet no. G003181-110-080. 7 p., 6 annexes.

MELCCFP, 2021. *Liste des espèces floristiques exotiques envahissantes prioritaires*. 2 pages.

ANNEXE A

Cartes 1-10



avizo

EXPERTS-CONSEILS

Chargé de projet: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
Cartographie: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
N/Réf. : 24-0612
01-10-2025

Suivi des espèces exotiques envahissantes

Suivi environnemental 2025 - Réaménagement de la rue Jacques-Cartier, à Gatineau

Carte 1 - Aire d'étude et transects

N/Réf. : 24-0612

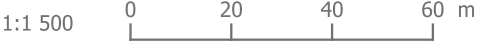
Ville de Gatineau
25 Rue Laurier
Gatineau (Québec) J8X 4C8

Légende

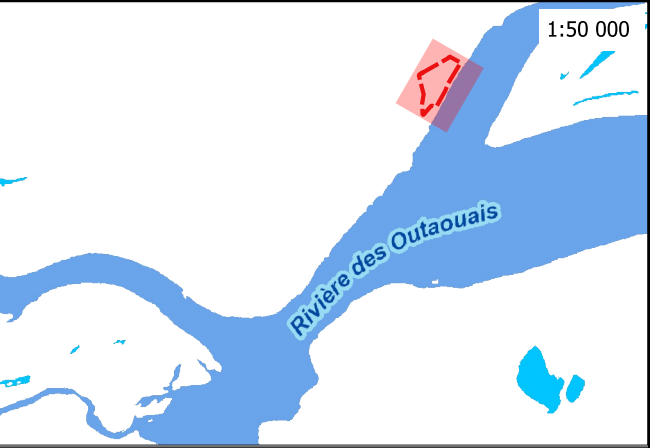
- Aire de compensation de l'habitat du poisson
- Transects 15m - EVEC

Sources: Avizo Experts-Conseils, MELCCFP, Réseau hydrique national (RHN), © Gouvernement du Québec, 2019, Google Earth

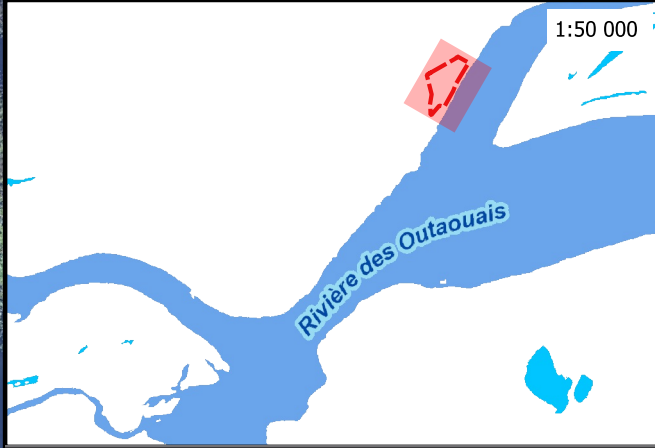
Système de référence NAD 83 / Projection cartographique MTM9
Format d'impression 11 x 17 pouces
Échelle:



Rivière des Outaouais



Sous-carte 1- Localisation générale



Sous-carte 1- Localisation générale



EXPERTS-CONSEILS

Chargé de projet: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
Cartographie: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
01-10-2025
N/Réf: 24-0612

Suivi des espèces exotiques envahissantes

Suivi environnemental 2025 - Réaménagement de la rue Jacques-Cartier, à Gatineau

Carte 2 - Alpiste roseau

Ville de Gatineau
25 Rue Laurier
Gatineau (Québec) J8X 4C8

Légende

- Aire de compensation de l'habitat du poisson
- Station
- Individu ou petite colonie

Colonie

- 6-25 %
- 26-50 %
- 51-75 %
- 76-100 %

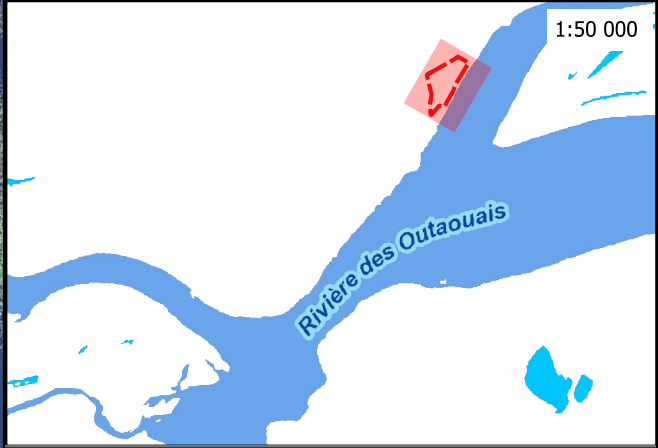
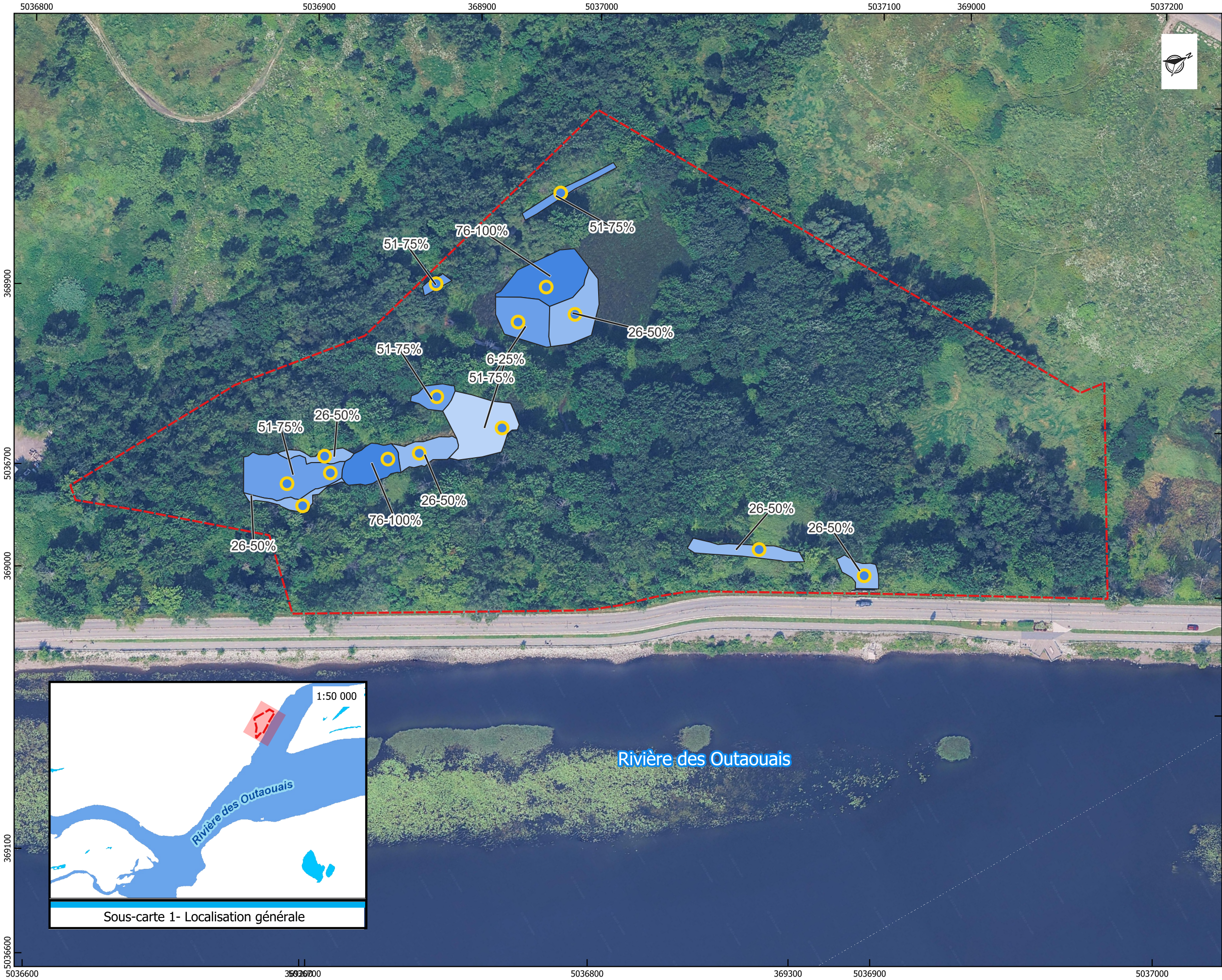
Sources: Avizo Experts-Conseils, MELCCFP, Réseau hydrique national (RHN), © Gouvernement du Québec, 2019, Google Earth

Système de référence NAD 83 / Projection cartographique MTM9

Format d'impression 11 x 17 pouces

Échelle:





Sous-carte 1- Localisation générale



EXPERTS-CONSEILS

Chargé de projet: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
Cartographie: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
01-10-2025
N/Réf: 24-0612

Suivi des espèces exotiques envahissantes

Suivi environnemental 2025 - Réaménagement de la rue Jacques-Cartier, à Gatineau

Carte 3 - Butome à ombelle

Ville de Gatineau
25 Rue Laurier
Gatineau (Québec) J8X 4C8

Légende

-  Aire de compensation de l'habitat du poisson
-  Station

Colonie

-  6-25 %
-  26-50 %
-  51-75 %
-  76-100 %

Sources: Avizo Experts-Conseils, MELCCFP, Réseau hydrique national (RHN), © Gouvernement du Québec, 2019, Google Earth

Système de référence NAD 83 / Projection cartographique MTM9
Format d'impression 11 x 17 pouces
Échelle:





avizo

EXPERTS-CONSEILS

Chargé de projet: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
Cartographie: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
01-10-2025
N/Réf: 24-0612

Suivi des espèces exotiques envahissantes

Suivi environnemental 2025 - Réaménagement de la rue Jacques-Cartier, à Gatineau

Carte 4 - Nerprun bourdaine

Ville de Gatineau
25 Rue Laurier
Gatineau (Québec) J8X 4C8

Légende

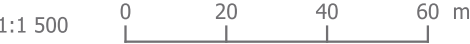
- Aire de compensation de l'habitat du poisson
- Station
- Individu ou petite colonie

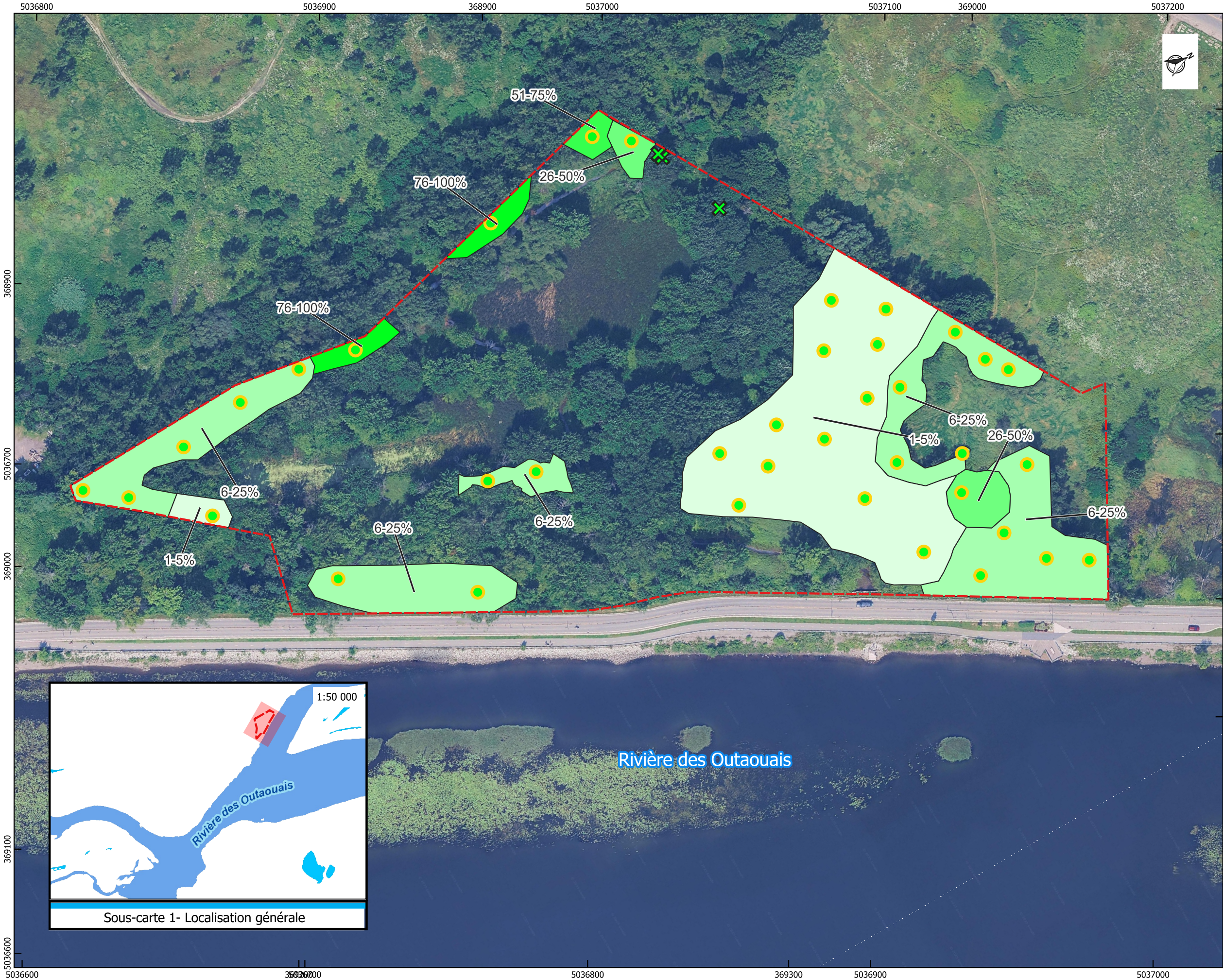
Colonie

- 1-5 %
- 6-25 %
- 26-50 %
- 51-75 %
- 76-100 %

Sources: Avizo Experts-Conseils, MELCCFP, Réseau hydrique national (RHN), © Gouvernement du Québec, 2019, Google Earth

Système de référence NAD 83 / Projection cartographique MTM9
Format d'impression 11 x 17 pouces
Échelle:





avizo

EXPERTS-CONSEILS

Chargé de projet: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
Cartographie: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
01-10-2025
N/Réf: 24-0612

Suivi des espèces exotiques envahissantes

Suivi environnemental 2025 - Réaménagement de la rue Jacques-Cartier, à Gatineau

Carte 5 - Nerprun cathartique

Ville de Gatineau
25 Rue Laurier
Gatineau (Québec) J8X 4C8

Légende

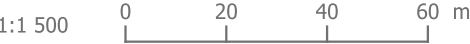
- Aire de compensation de l'habitat du poisson
- Station
- X Individu ou petite colonie

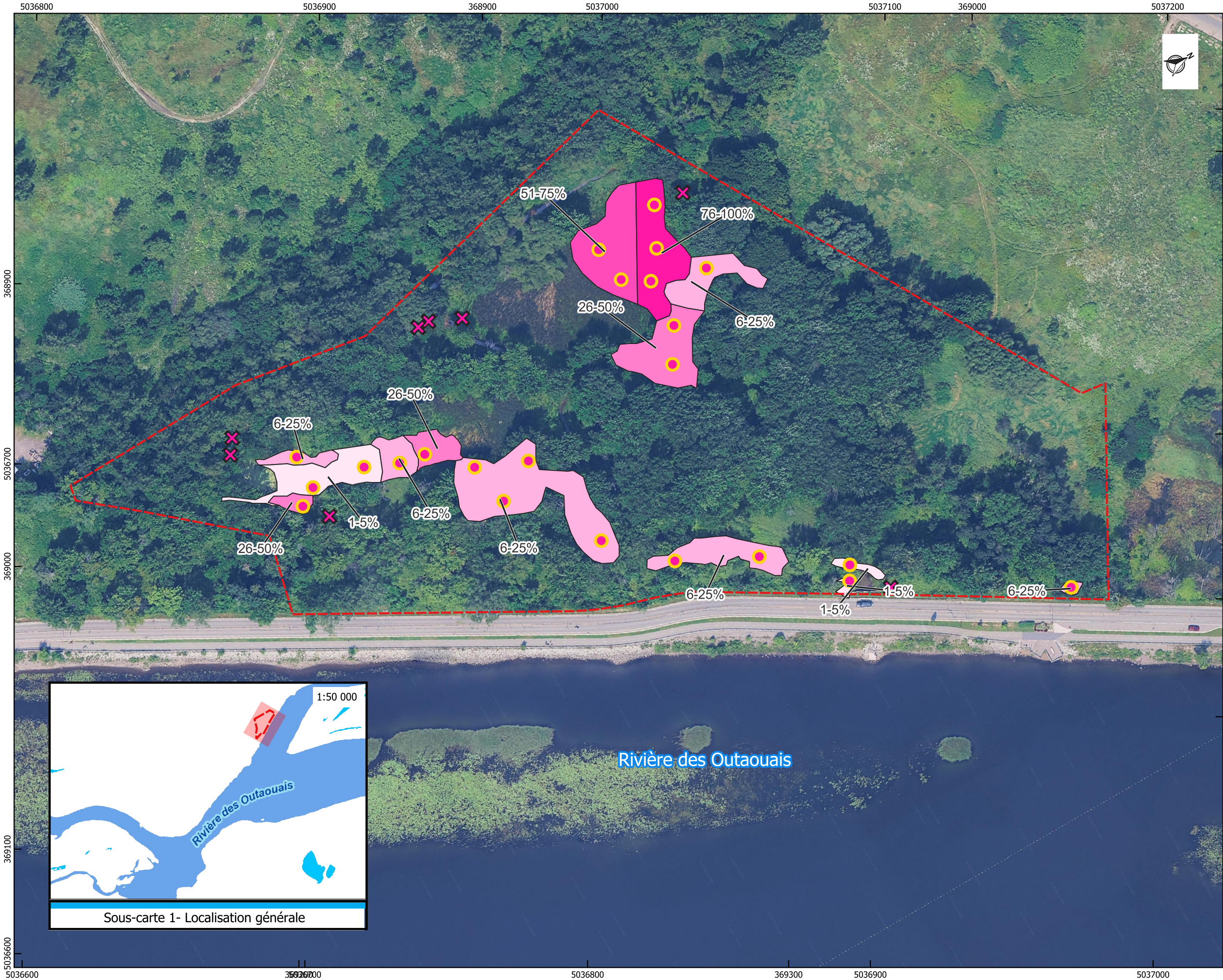
Colonie

- 1-5 %
- 6-25 %
- 26-50 %
- 51-75 %
- 76-100 %

Sources: Avizo Experts-Conseils, MELCCFP, Réseau hydrique national (RHN), © Gouvernement du Québec, 2019, Google Earth

Système de référence NAD 83 / Projection cartographique MTM9
Format d'impression 11 x 17 pouces
Échelle:





avizo

EXPERTS-CONSEILS

Chargé de projet: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
Cartographie: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
01-10-2025
N/Réf: 24-0612

Suivi des espèces exotiques envahissantes

Suivi environnemental 2025 - Réaménagement de la rue Jacques-Cartier, à Gatineau

Carte 6 - Salicaire commune

Ville de Gatineau
25 Rue Laurier
Gatineau (Québec) J8X 4C8

Légende

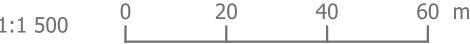
- Aire de compensation de l'habitat du poisson
- Station

Individu ou petite colonie
 Individu ou petite colonie

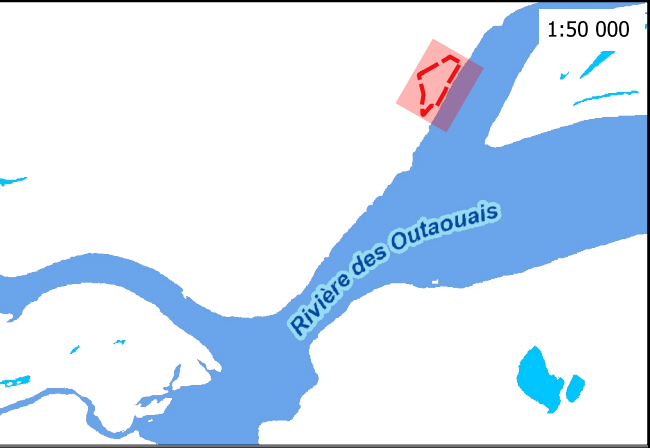
- Colonie**
- 1-5 %
 - 6-25 %
 - 26-50 %
 - 51-75 %
 - 76-100 %

Sources: Avizo Experts-Conseils, MELCCFP, Réseau hydrique national (RHN), © Gouvernement du Québec, 2019, Google Earth

Système de référence NAD 83 / Projection cartographique MTM9
Format d'impression 11 x 17 pouces
Échelle:



Rivière des Outaouais



Sous-carte 1- Localisation générale



avizo

EXPERTS-CONSEILS

Chargé de projet: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
Cartographie: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
01-10-2025
N/Réf: 24-0612

Suivi des espèces exotiques envahissantes

Suivi environnemental 2025 - Réaménagement de la rue Jacques-Cartier, à Gatineau

Carte 7 - Renouée du Japon

Ville de Gatineau
25 Rue Laurier
Gatineau (Québec) J8X 4C8

Légende

- Aire de compensation de l'habitat du poisson
- Station
- Individu ou petite colonie

Colonie

- 76-100 %

Sources: Avizo Experts-Conseils, MELCCFP, Réseau hydrique national (RHN), © Gouvernement du Québec, 2019, Google Earth

Système de référence NAD 83 / Projection cartographique MTM9
Format d'impression 11 x 17 pouces
Échelle:





avizo

EXPERTS-CONSEILS

Chargé de projet: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
Cartographie: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
01-10-2025
N/Réf: 24-0612

Suivi des espèces exotiques envahissantes

Suivi environnemental 2025 - Réaménagement de la rue Jacques-Cartier, à Gatineau

Carte 8 - Dompte-venin de Russie

Ville de Gatineau
25 Rue Laurier
Gatineau (Québec) J8X 4C8

Légende

 Aire de compensation de l'habitat du poisson

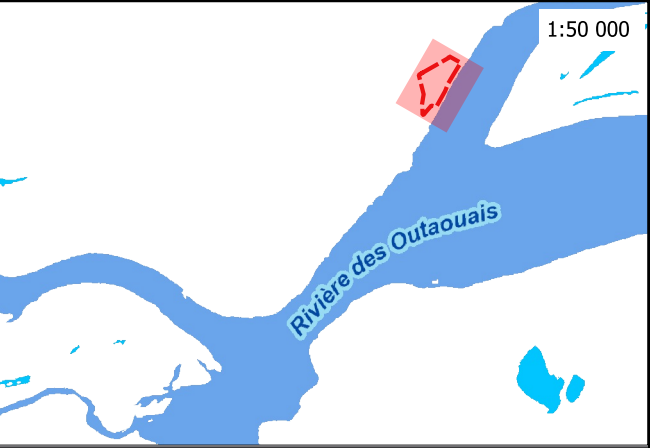
 Station

✕ Individu ou petite colonie

Colonie

6-25 %

Rivière des Outaouais



Sous-carte 1- Localisation générale

Sources: Avizo Experts-Conseils, MELCCFP, Réseau hydrique national (RHN), © Gouvernement du Québec, 2019, Google Earth

Système de référence NAD 83 / Projection cartographique MTM9

Format d'impression 11 x 17 pouces

Échelle:

1:1 500 0 20 40 60 m



avizo

EXPERTS-CONSEILS

Chargé de projet: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
Cartographie: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
01-10-2025
N/Réf: 24-0612

Suivi des espèces exotiques envahissantes

Suivi environnemental 2025 - Réaménagement de la rue Jacques-Cartier, à Gatineau

Carte 9 - Érable à Giguère

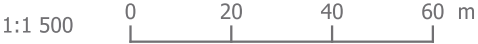
Ville de Gatineau
25 Rue Laurier
Gatineau (Québec) J8X 4C8

Légende

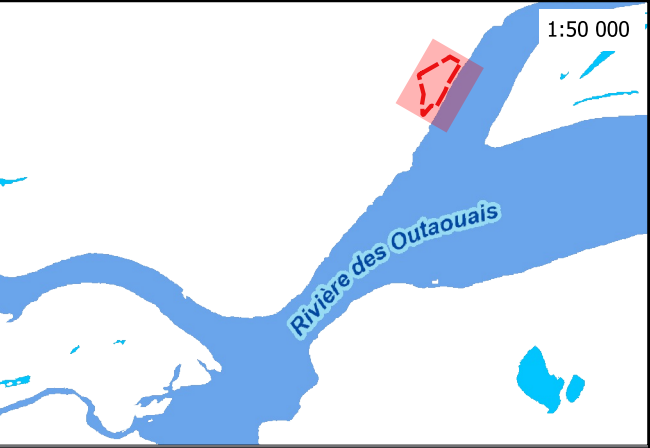
- Aire de compensation de l'habitat du poisson
- Individu ou petite colonie

Sources: Avizo Experts-Conseils, MELCCFP, Réseau hydrique national (RHN), © Gouvernement du Québec, 2019, Google Earth

Système de référence NAD 83 / Projection cartographique MTM9
Format d'impression 11 x 17 pouces
Échelle:



Rivière des Outaouais



Sous-carte 1- Localisation générale



avizo

EXPERTS-CONSEILS

Chargé de projet: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
Cartographie: Edouard Morin, Biol., M. Sc.
01-10-2025
N/Réf: 24-0612

Suivi des espèces exotiques envahissantes

Suivi environnemental 2025 - Réaménagement de la rue Jacques-Cartier, à Gatineau

Carte 10 - Alliaire officinale

Ville de Gatineau
25 Rue Laurier
Gatineau (Québec) J8X 4C8

Légende

- Aire de compensation de l'habitat du poisson
- Individu ou petite colonie

Sources: Avizo Experts-Conseils, MELCCFP, Réseau hydrique national (RHN), © Gouvernement du Québec, 2019, Google Earth

Système de référence NAD 83 / Projection cartographique MTM9
Format d'impression 11 x 17 pouces
Échelle:

1:1 500 0 20 40 60 m

ANNEXE B

Rapport photographique



Alpiste roseau. Le 22 juillet 2025.



Butome à ombelle. Le 22 juillet 2025



Butome à ombelle et salicaire commune. Le 24 juillet 2025.



Renouée du Japon. Le 24 juillet 2025



Dompte-venin de Russie. Le 22 juillet 2025



Dompte-venin de Russie. Le 22 juillet 2025



Renouée du Japon. Le 24 juillet 2025



Nerprun bourdaine. Le 24 juillet 2025



Nerprun cathartique. Le 24 juillet 2025.



Salicaire commune. Le 23 juillet 2025



Érable à Giguère. Le 10 juin 2025.



Alliaire officinale. Le 10 juin 2025



avizo

GÉNIE | ENVIRONNEMENT

AVIZO.CA

1 800 563-2005

Eau urbaine

Infrastructures urbaines et transport

Milieux naturels et cours d'eau

Autorisations et permis

Calibration et étalonnage d'équipements de mesure

